

Sommaire

Mot du maire	page 3
Renseignements utiles	page 4
Formalités administratives.....	pages 5-6
Etat Civil 2015	page 6
Conseil Municipal	page 7
Les activités des Commissions du Conseil et des Associations de la Commune	pages 8-9
Budget.....	page 8
L'école a la tête dans les étoiles.....	page 10
Conseil Municipal Junior	page 11
Honorariat de Paul SPAY.....	page 11
Les Gloutons	page 12
Sou des écoles.....	page 13
Commissions	pages 14-15
Agence postale communale	page 16
La régie de tourisme	page 16
Communauté de communes.....	pages 17 à 19
SIVOM de la vallée de l'Arlois	pages 20-21
Amicale des Anciens Combattants	page 22
Club Bel Horizon	page 22
Syndicat Viticole Le Cru Saint Amour	page 23
Caveau de Saint-Amour	page 24
Culture Loisirs et Sports.....	page 25
Gym intérieure	page 25
Comité de jumelage	page 26
Comité St-Vincent	page 26
Association CAPOEIRA	page 26
Comité de la St-Valentin.....	page 27
Amicale des chasseurs de Saint-Amour.....	page 28
Comité des fêtes	page 28
Commission du cimetière	page 29
Informations paroissiales.....	page 29
Calendrier des manifestations.....	page 30



Le mot du maire

Chers Concitoyens, chers Ami(e)s,

2015 s'achève, une année forte en émotions, riche en événements, en amitiés, où les temps forts furent la 35^{ème} édition de la Fête des Crus et le tournage du film "Saint Amour". L'incroyable mobilisation de tous, réunis en équipes autour du Cru, a permis la réussite totale de cette grande fête. La joie, la bonne humeur et un énorme élan d'amour, lors de notre confirmation de mariage géante ont particulièrement marqué les esprits.

Une autre journée mémorable a été l'inauguration de la Mairie (désormais accessible aux handicapés) et l'agrandissement de l'École. Nous sommes très fiers que M^{me} **Simone Veil**, Ancienne Ministre et Présidente du Parlement Européen, ait accepté de lui donner son nom. Une plaque commémorative apposée au mur de l'école nous rappellera à jamais ce grand jour.

Tous ces événements sont très importants pour le développement et le rayonnement de notre commune. Nos viticulteurs, nos restaurateurs étoilés, notre hôtel, nos gîtes, nos artisans en bénéficient et à notre tour nous apprécions un village vivant, dynamique où il fait bon vivre.

La très belle récolte 2015 sera un atout supplémentaire à sa renommée et celle du vignoble en particulier. Nos viticulteurs peuvent être fiers d'exploiter sur la commune de Saint Amour Bellevue et il est bon qu'un tel millésime vienne récompenser leurs efforts.

Travaux réalisés en 2015 : Ecole, Mairie, poids publics, voirie, chemin communaux, agence postale et son parking, branchement à l'assainissement des logements communaux, bassin de rétention d'eau à la Ville, site internet en collaboration avec le Cru, engagement au dispositif voisins vigilants. Cet énorme programme a été réalisé, grâce aux membres des commissions qui ont travaillé assidûment en étroite collaboration avec les employés communaux et le SIVOM.

Projets pour 2016 : Mise en place des noms et numérotations des rues, rafraîchissement de la salle des fêtes, étude de faisabilité d'un nouveau programme d'assainissement, renforcement des bassins, voirie etc.

Je vous invite sincèrement à lire ce bulletin qui se veut être l'album annuel de notre commune. Vous pourrez découvrir le détail du travail des commissions, des différentes associations ainsi que tous les renseignements pratiques. Une page a été laissée à des annonceurs, ils nous ont aidé à financer le coût de la publication de ce bulletin.

Vous retrouverez également ce bulletin sur notre site internet : www.saint-amour-bellevue.fr

Je voudrais aussi souhaiter la bienvenue aux nouveaux habitants de Saint Amour Bellevue. Je me réjouis de les rencontrer lors de nos prochains événements.

Je tiens particulièrement à remercier tous les membres du conseil municipal, adjoints et conseillers municipaux pour leur dévouement exceptionnel et leur implication. Les employés communaux pour la qualité du travail effectué et leur conscience professionnelle.

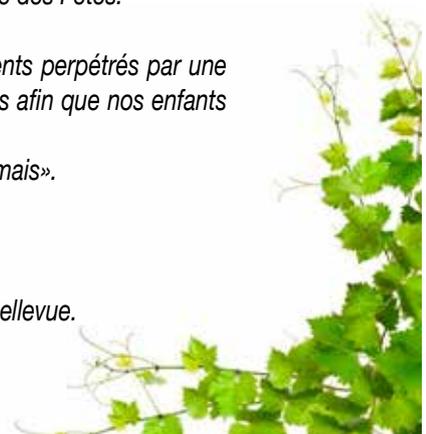
Je vous invite tous à venir le vendredi 15 janvier pour la cérémonie des vœux à la Salle des Fêtes.

Chers Sanctamoriennes et Sanctamoriens, en ces temps perturbés par des événements perpétrés par une minorité qui souhaite semer le trouble dans notre beau pays, restons solidaires et forts afin que nos enfants grandissent dans l'Amour et la confiance en l'Avenir.

Gardons à l'esprit cette phrase de Gandhi « La haine tue toujours, l'amour ne meurt jamais ».

Je vous adresse mes meilleurs vœux pour 2016

Josiane CASBOLT
Maire de Saint Amour Bellevue.



Renseignements utiles

Mairie : Le Bourg

Email : mairie@saint-amour-bellevue.fr

Tél : 03.85.37.11.48 - Site : www.saint-amour-bellevue.fr

Ouverture au public

Lundi, mardi, vendredi de 9h à 12h - le 1^{er} samedi de chaque mois

Permanence Maire-Adjoint :

Chaque vendredi de 9h à 11h

Location de la salle des fêtes

Réservation et tarif en Mairie.

Etat des lieux et remise des clés auprès de Mr Jean-Yves MIDEY au 06.14.76.98.05.

Agence postale communale et office du tourisme :

Lieu dit Plâtre Durand

Tel : 03.85.37.42.05 Fax : 03.85.37.11.65

Email : tourisme@saint-amour-bellevue.fr

Site : www.saint-amour-bellevue.fr

Déchetterie à Vinzelles : Tél. : 06 85 66 08 12

Lundi, Mercredi et Vendredi de 8 à 12 heures et de 14 à 18 heures

Samedi de 8 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 heures

Communauté de Communes du Mâconnais-Beaujolais

Tél./Fax 03 85 37 47 20

Ramassage des ordures ménagères :

Les Mardis et vendredis. Sortir les poubelles la veille. (rappel : les cartons et les verres ne sont pas des ordures ménagères, veuillez les déposer dans les points d'apport volontaire)

Conteneurs pour tris sélectifs

Des points d'apport volontaire pour le verre, les papiers, le plastique et les emballages métalliques ont été installés définitivement sur la route du Moulin Berger et sur la route des Billards. Le tri sélectif est en vigueur sur la commune et tous les administrés doivent en respecter le fonctionnement et le non respect entrainera des sanctions selon l'arrêté du Maire 2015-026.

Assistante Sociale : Centre médico-social à Mâcon

tél. 03 85 21 65 00/15

Permanence : Crêches-sur-Saône à la Cité Fleurie le mardi matin (prendre RDV au préalable)

Perception la Chapelle : tél. 03 85 36 79 88

A.D.M.R. de Crêches-sur-Saône tél/fax. 03 85 36 52 07

Paroisse de La Chapelle-de-Guinchay tél. 03 85 36 72 03

Transport de personnes

JP. Penet tél. 03 85 23 01 73/06 73 42 81 60

GROUPE SCOLAIRE

Ecole Maternelle : 03 85 37 45 21

Ecole Primaire : 03 85 37 45 20

Restaurant scolaire : 06 23 72 12 38

Garderie périscolaire : 06 23 72 12 38

SANTE URGENCE

Centre anti-poison de Lyon : 04 72 11 69 11

Pompiers de Mâcon : 18

S.A.M.U. : 15

Gendarmerie : 17

Dépannage EDF : 0 810 333 071

Dépannage GDF : 0 810 433 071

Dépannage SDEI : 0 810 826 826

Ambulances Mâcon sud : 03 85 35 66 50

Ambulances Mâconnaises : 03 85 34 34 37

APPELS GRATUITS ET ANONYMES

Drogue info service : 0 800 231 313

Allo enfance maltraitée : 119

ACTIVITES - ASSOCIATIONS COMMUNALES

- Comité de Jumelage Présidente 09 64 01 02 43
M^{me} DUCOTE Christiane
- Syndicat Viticole Président 03 85 37 41 49
M^r Jérémie GILOUX
- Amicale des chasseurs Président 03 85 37 44 48
M^r PATISSIER Cyril
- Amicale des Anciens Combattants Président 03 85 37 12 90
M^r POITEVIN Pierre
- Caveau du cru Saint-Amour Président 03 85 36 53 44
M^r GILOUX Gilbert
- Comité des Fêtes Président 03 85 37 14 48
M^r FONTAINE Xavier
- Club Bel Horizon Présidente 03 85 36 52 51
M^{me} LASSARAT Claudette
- Entraide Chainré Présidente 03 85 37 16 94
Saint-Amour M^{me} DUC Marie Joséphe
- Restaurants Scolaires Présidente 06.28.50.05.49
Les Gloutons M^{me} Elise POULMAR
- Culture Loisirs et Sports Présidente 03 85 37 42 05
M^{me} AUJAS Corinne
- Sou des écoles Présidente 03 85 35 19 12
M^{me} BOTTON Laure
- Comité Saint Vincent Président 03 85 37 41 61
M^r ADOIR Fabien
- Gym intérieure M^{me} CORSIN Danièle 03 85 37 19 30



Formalités administratives

EXTRAIT OU COPIE D'ÉTAT CIVIL

Pour une demande de copie intégrale ou un extrait avec filiation, il faut présenter sa pièce d'identité.

S'il ne s'agit pas de votre acte de naissance, vous devez prouver votre lien avec la personne concernée par l'acte lorsque ces informations n'y figurent pas (livret de famille ou autre acte d'état civil).

Par exemple, si vous demandez l'acte de naissance de votre enfant, votre nom est indiqué sur cet acte. Il suffit donc de présenter votre pièce d'identité.

Pour une demande d'extrait sans filiation, aucun document n'est exigé.

CARTE NATIONALE D'IDENTITE POUR UNE PERSONNE MAJEURE

ATTENTION :

Depuis le 1^{er} janvier 2014, les cartes nationales d'identité délivrées aux personnes MAJEURES ont une durée de validité de 15 ans. Quant aux cartes délivrées à des personnes majeures avant cette date, leur durée de validité sera automatiquement prolongée de 5 ans sous réserve d'être encore en cours de validité le 1^{er} janvier 2014 ; cette prorogation ne nécessite aucune démarche de la part du titulaire.

Exemples : une CNI délivrée le 28 novembre 2006 et donc initialement valable jusqu'au 27 novembre 2016 sera finalement valable jusqu'au 27 novembre 2021. En revanche, une CNI dont la date limite de validité était le 25 décembre 2013 ne bénéficie pas de la prorogation.

Les personnes mineures continueront quant à elle de se voir délivrer des CNI d'une durée de 10 ans. Les personnes qui ont eu une CNI avant le 1^{er} janvier 2014 ne bénéficieront pas de la prorogation, même si leur CNI était en cours de validité à cette date et même si elles sont devenues majeures entretemps.

Dans tous les cas vous devez fournir :

- Deux photos identiques, récentes, de face, tête nue, de format 3.5 x 4.5 cm sur fond blanc.
- Justificatif de domicile à votre nom. Si vous êtes hébergé fournir le justificatif de domicile de l'hébergeant, la copie de sa pièce d'identité, l'attestation d'hébergement établie par l'hébergeant
- Pour l'adjonction du nom d'épouse fournir le livret de famille
- Connaître les noms, prénoms date et lieu de naissance des parents

FOURNIR EN PLUS SELON LE CAS :

1/ PREMIERE DEMANDE

- Passeport électronique ou biométrique en cours de validité ou périmé depuis moins de 2 ans
- Ou autre passeport valide ou périmé depuis moins de 2 ans
- Ou acte de naissance avec filiation de moins de 3 mois
- Ou acte de mariage avec filiation de moins de 3 mois
- Dans les deux derniers cas, justificatif de la nationalité française s'il y a lieu

2/ RENOUELEMENT

A compter du 1^{er} janvier 2014, la durée de validité de la carte nationale d'identité passe de 10 à 15 ans pour les personnes majeures (plus de 18 ans). Si votre carte d'identité a été délivrée entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013, inutile de vous déplacer dans votre mairie. La prolongation de 5 ans de la validité de votre carte est automatique.

Elle ne nécessite aucune démarche particulière. La date de validité inscrite sur ce document ne sera pas modifiée.

Attention : cette prolongation ne s'applique pas aux cartes nationales d'identité sécurisées pour les personnes mineures. Elles restent valables 10 ans lors de leur délivrance.

- Précédente carte d'identité sécurisée
- En plus si la carte d'identité est périmée depuis plus de 5 ans,
- Passeport valide ou périmé depuis moins de 2 ans,
- Sinon fournir les pièces comme pour une première demande

3/ REMPLACEMENT POUR PERTE OU VOL

- Déclaration de perte ou de vol
- Timbre fiscal à 25 €
- En plus si la Carte d'identité est périmée depuis plus de 2 ans,
- passeport valide ou périmé depuis moins de 2 ans,
- sinon fournir les pièces comme pour une première demande

CARTE NATIONALE D'IDENTITE POUR UNE PERSONNE MINEURE

Le mineur devra être présent et accompagné de son représentant légal



Formalités administratives

Les documents à fournir sont les mêmes que pour les personnes majeures, il faudra y ajouter :

- La pièce d'identité du représentant légal
- Pour les enfants de parents mariés, le livret de famille et le cas échéant le jugement de divorce fixant la résidence de l'enfant et statuant sur l'autorité parentale
- En cas de résidence alternée la carte d'identité et le justificatif de domicile de l'autre parent
- Pour les enfants de parents non mariés, un acte de naissance de moins de 3 mois

DEMANDE DE PASSEPORTS BIOMÉTRIQUES :

Les demandes de passeports ne sont plus réceptionnées en mairie de Saint-Amour-Bellevue.

Pour faire votre demande, vous devez vous rendre dans une commune qui accueille une station d'enregistrement.

Pour l'arrondissement de Mâcon, 5 communes sont équipées à savoir :

- Charnay-lès-Mâcon
- Cluny
- Crêches-sur-Saône
- Mâcon
- Tournus

Pour tous renseignements, nous vous invitons à contacter l'une de ces 5 mairies.

RECENSEMENT MILITAIRE :

En vue de la journée d'appel de préparation à la défense (JAPD), les jeunes (garçons et filles) sont

tenus de se présenter en Mairie munis de leur livret de famille et de leur carte nationale d'identité pour se faire recenser dès qu'ils atteignent l'âge de 16 ans.

INSCRIPTIONS SUR LA LISTE ÉLECTORALE :

Les inscriptions sont reçues en Mairie entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre de chaque année. Se munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

URBANISME :

Il existe trois permis : le permis de construire, le permis d'aménager et le permis de démolir.

Par ailleurs, certains travaux et aménagements doivent simplement faire l'objet d'une déclaration préalable.

Enfin, des travaux et aménagements ne sont soumis à aucune formalité au titre du code de l'urbanisme. Ils doivent cependant respecter les règles locales d'urbanisme.

En fonction de la nature, de l'importance et de la localisation de votre projet, vous devez établir votre demande ou votre déclaration sur le formulaire correspondant.

En cas de doute sur la procédure à adopter, vous pouvez contacter le service de l'urbanisme, de l'accessibilité et de l'habitat au **03.85.37.11.48**

Etat Civil 2015

Naissances

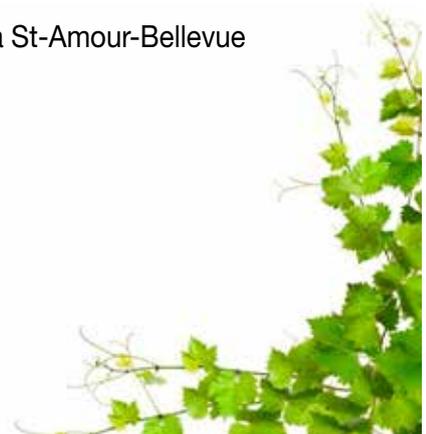
- DAILLY Arya..... née le 02 Février 2015..... La Folie
- BOUCHACOURT Carelle..... née le 07 Août 2015..... La Ville
- DUC Joachim..... né le 01 Novembre 2015..... Aux Arsérons

Mariages

- Thomas PESSON et Lucie GUIGNIER..... le 06 Juin..... à St-Amour-Bellevue

Décès

- SPAY Marie Germaine (veuve PYOT)..... le 29 Mai 2015
- BARAILLON Marc Henri le 16 Juin 2015
- PROTAT Marie Louise le 20 Novembre 2015
- JANIN André..... le 17 Décembre 2015



Conseil Municipal



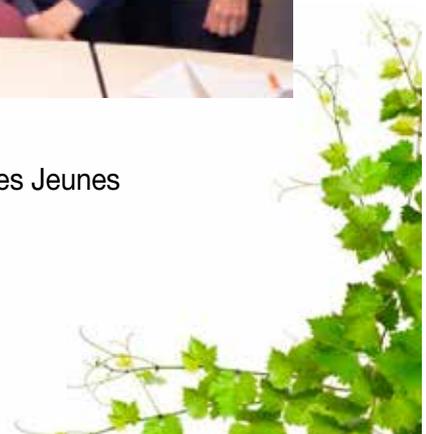
Autour de Madame le Maire : Josiane CASBOLT

de gauche à droite :

Jean-Yves MIDEY, Sophie DESSEIGNE, Corinne DUCOTE, Sébastien DUFOUR, Romain SPAY,
Denise DASSONVILLE, Denis COGNARD, Catherine CANARD, Rachel HAMET, Marie-Claude WILSON,
Pierre-Yves SPAY, Pascal DURAND, Douglas WILSON



Laura, Coline, Méline, Charley, Carla, Luan, Conseil Communal des Jeunes



Les activités des Commissions du Conseil et des Associations de la Commune

• **Délégués Communauté de Communes** :
Josiane CASBOLT Pierre-Yves SPAY

• **Délégués SIVOM** (Syndicat Intercommunal à vocation multiple) : Josiane CASBOLT Sophie DESSEIGNE Jean-Yves MIDEY Romain SPAY

• **Délégués Syndicat des Eaux** :
Denis COGNARD Pascal DURAND

• **SYDELS (Syndicat Départemental d'Energie de Saône et Loire)** :

Josiane CASBOLT Jean-Yves MIDEY
Denis COGNARD

• **Centre Communal d'Action Sociale**

Josiane CASBOLT Sophie DESSEIGNE
Catherine CANARD Denise DASSONVILLE
Corinne DUCOTE

Visite du CCAS aux anciens de la commune résidant au Bocage ainsi qu'à notre doyenne : Mme Révillon

Remerciements à Bernard Terry pour son aide précieuse au sein de la commune.

• **Commission Communale des Impôts Directs**

Josiane CASBOLT Sébastien DUFOUR
Denis COGNARD Douglas WILSON
Rachel HAMET Marie-Claude WILSON

L'impôt foncier n'a subi qu'une très légère augmentation uniquement pour faire face à la baisse des dotations de l'Etat et à la prise en charge par la commune du coût des activités périscolaires.

La taxe locale d'aménagement concernant les annexes de construction faisant l'objet d'une déclaration au préalable à la Mairie sera réduite en 2016 de 5 à 3% après délibération du Conseil Municipal

• **Commission d'Appel d'Offres**

Josiane CASBOLT Pierre-Yves SPAY
Jean-Yves MIDEY

Il n'existe pas à ce jour de projet dans la commune nécessitant le travail de cette commission

• **Commission des Finances**

Josiane CASBOLT Pierre-Yves SPAY
Sébastien DUFOUR Jean-Yves MIDEY
Sophie DESSEIGNE

Présentation du budget de la commune

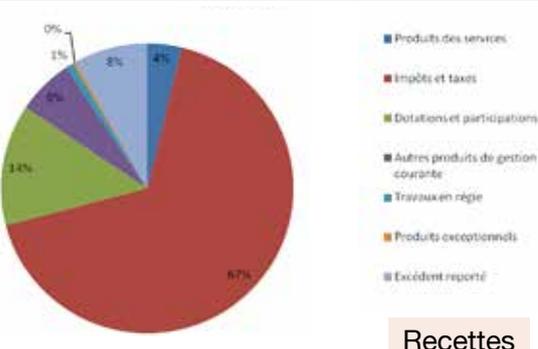
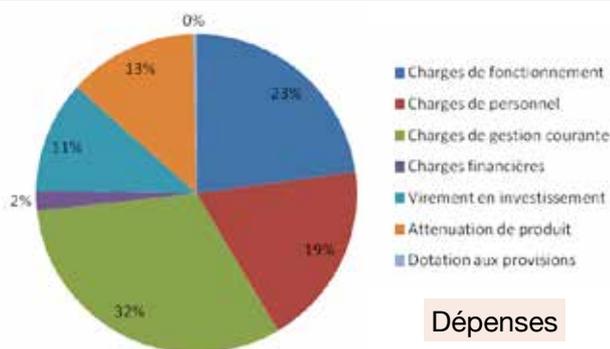
Aperçu du bilan financier des projets réalisés

Un suivi trimestriel du budget est effectué et présenté au Conseil afin d'en assurer la maîtrise

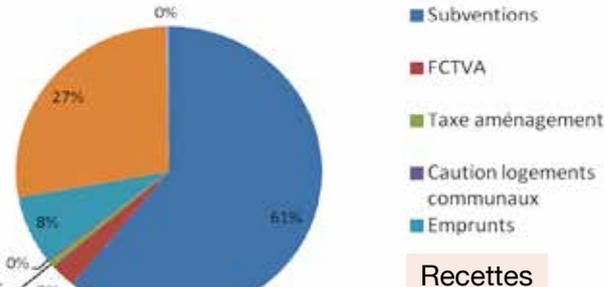
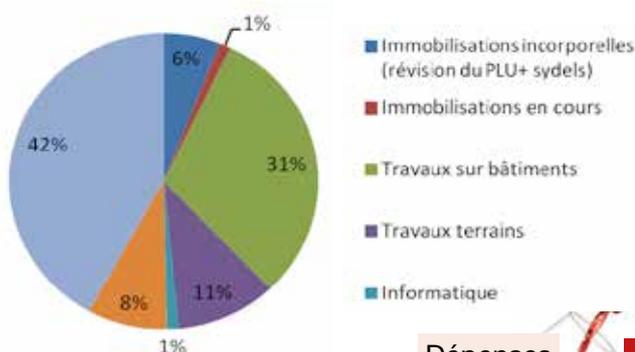
Budget

Les montants indiqués ci-dessous représentent les prévisions du budget communal 2015

Section de fonctionnement : 576 520 €



Section d'investissement : 432 110 €



MONTANT TOTAL 1 008 630 €

• Commission bâtiments publics et salle des fêtes

- Josiane CASBOLT
- Sébastien DUFOUR
- Denis COGNARD
- Douglas WILSON
- Rachel HAMET
- Marie-Claude WILSON

Patrimoine communal :

Monuments rénovés :

- La Croix Carron
- Le Poids Public

• Bâtiments communaux :

- Agrandissement de l'école
- Mise en accessibilité de la Mairie
- Rénovation de l'Agence Postale avec la contribution de la Poste

Rénovation et mise aux normes en vigueur du logement communal au dessus de la Poste

- 7 demandes de permis de construire ont été étudiées dont 2 ont été accordées.

• Commission Discipline Communale

- Josiane CASBOLT
- Pierre-Yves SPAY
- Sébastien DUFOUR
- Jean-Yves MIDEY
- Sophie DESSEIGNE

• Rappelons les règles de la vie communale :

Il est impératif pour les constructions récentes de peindre les murs de clôture ainsi que les façades des maisons conformément aux règles stipulées dans le Plan d'Occupation des Sols (POS) et ce dans les délais impartis.

La couleur de la peinture retenue pour l'extérieur doit, elle aussi, être en conformité avec le POS.

• **Rappel pour tous !** Par égard à l'ensemble de la communauté, il est un devoir de peindre les murs de clôtures, entretenir les haies vives des maisons et élaguer les arbres donnant sur la voie publique.

Un nouveau panneau est situé à l'entrée du village, cet « œil » représente l'engagement de la commune au dispositif de participation citoyenne appelé aussi

« Voisins vigilants »

Chaque quartier de Saint Amour-Bellevue a son « référent » :

La Ville avec M. Robert Janin,
Les Chamonards avec M. Jean-Yves Midey,
Le Bourg avec Mme Marie-Claude Wilson
le Plâtre-Durand avec M. Laurent Vasty
Sathonat avec M. Pierre-Yves Spay

Si vous constatez dans votre environnement proche quelque chose d'anormal, il ne faut pas hésiter à le signaler à l'un de ces référents. Il prévient ensuite la Gendarmerie. Il faut néanmoins garder le réflexe de composer le 17 lorsque l'on constate un délit. Le dispositif « Voisins vigilants » permet de communiquer à la Gendarmerie des éléments d'information qui peuvent être utiles à leurs enquêtes mais il ne s'agit en aucun cas d'un instrument de délation.



L'école a la tête dans les étoiles

Cette année encore, M^{me} Redois accueille 21 élèves en PS (Petite Section) et MS (Moyenne Section) Mmes Bretin, Martin et Diomandé les 13 élèves en GS (Grande Section) et moi-même les 21 élèves en CP-CE1.



L'ensemble de l'école a, cette année, la tête dans les étoiles. C'est effectivement le thème choisi par l'ensemble du RPI (Regroupement Pédagogique Intercommunal). Des projets de classe au spectacle de Noël, les élèves ont et vont travailler sur le cirque, les planètes, les voyages...

Les PS MS GS participent au projet Ecole et Cinéma et les CP CE1 ont un projet « Voyage autour du monde ».

Tous ces projets sont réalisables grâce au Sou des Ecoles et au SIVOM pour les transports.

Le 2 octobre a eu lieu l'inauguration de l'agrandissement de l'école dont la marraine est Madame Simone Veil, Ancienne Ministre et Présidente du Parlement Européen en présence de nombreuses personnalités. Pendant la cérémonie les enfants, très sages, ont chanté « Il faudra leur dire » de Francis Cabrel.

Le 9 décembre, toute l'école a travaillé sur la laïcité en collaboration avec M^{me} Casbolt. Les plus petits ont découvert les locaux et les symboles de la République, les CP-CE1 ont, en plus, interviewé Mme le Maire afin d'en apprendre davantage sur la commune et son fonctionnement. Toutes les enseignantes la remercient pour son investissement au sein de l'école.

Les familles dont les enfants seront scolarisés en septembre 2016 (enfants ayant 3 ans dans l'année 2015) doivent se faire connaître auprès de l'école au 03.85.37.45.20 afin de retirer un dossier d'inscription.

M^{me} Dury, directrice de l'école

Madame le Maire,

Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux,

Mesdames et Messieurs,

Si mon âge m'interdit d'être présente parmi vous aujourd'hui, je tiens néanmoins à vous exprimer l'honneur que je ressens en sachant que votre école de Saint Amour Bellevue portera désormais mon nom.

Je souhaite d'abord exprimer mes remerciements à Madame le Maire et au Conseil municipal de votre village pour l'honneur qui m'est ainsi fait. Il m'est particulièrement agréable de penser que mon nom figurera sur une plaque d'une école de la République.

L'école est un lieu d'apprentissage du savoir mais c'est aussi un lieu de l'apprentissage des autres et du respect des différences. Ce sont nos maîtres qui, aux côtés des parents, nous enseignent la tolérance, si importante pour la cohésion de la Nation.

Ma vie m'a dicté mes combats en faveur de la défense des Droits des femmes et de la construction de l'Europe.

Au-delà du français et du calcul, l'étude de l'Histoire à l'école notamment est essentielle. Elle permet de comprendre les drames vécus par les peuples et les progrès accomplis dans nos sociétés.

Elle apprend à nos enfants ce que fut la vie de leurs parents, l'évolution de leur pays et leur montre les voies de l'avenir.

J'aurais voulu venir à Saint Amour Bellevue dont le nom est deux fois comme un appel. Grâce à vous et à l'honneur qui m'est fait j'ai le sentiment d'être présente dans ce très beau village bourguignon.

Je souhaite aux enseignants comme aux élèves beaucoup de plaisir et de satisfactions personnelles à l'école Simone Veil de Saint Amour Bellevue.

Simone Veil

Le deux octobre deux mille quinze.



Conseil Municipal Junior

Commission Ecole/ Social/ Conseil Municipal Junior : Jean-Yves MIDEY, Sophie DESSEIGNE, Catherine CANARD, Denise DASSONVILLE, Pascal DURAND, Corinne DUCOTE.

Pour cette deuxième année, le Conseil Municipal Junior est composé de six jeunes, accompagnés de quelques élus.

Cette année encore nous avons organisé une manifestation au profit du Téléthon, le samedi 5 décembre, qui fut encore un grand succès. Nous pouvons donc remettre un chèque de 920€ à l'AFM Téléthon. Nous tenons à remercier ceux qui nous ont aidés ainsi que ceux qui sont venus. Nous espérons vous voir encore plus nombreux pour l'édition 2016 !

Cette année nous avons participé à la Fête des Crus avec, entre autre, la réalisation de deux portes.

Nous avons aussi planté deux arbres dans la cour de l'école primaire dans le cadre du projet « 1 Arbre pour l'environnement ».

Nous étions présents aux commémorations du 8 Mai et du 11 Novembre.

Pour l'année à venir, des rencontres sont prévues avec d'autres CMJ. Nous allons aborder le sujet de la citoyenneté et le fonctionnement de la commune et espérons pouvoir réaliser de nombreuses sorties. Nous espérons voir l'arrivée de nouveaux jeunes pour renforcer ce CMJ.

Tous les membres du CMJ vous souhaitent une heureuse année 2016 !

Laura, Charley, Coline, Méline, Luan, Carla.



Honorariat de Paul SPAY

Diplôme d'honorariat et médaille communale décernés à M. Paul SPAY, ancien Maire pour services rendus au village pendant 37 ans dont 31 ans en qualité de Maire avec les remerciements des habitants de Saint-Amour-Bellevue

Médaille communale décernée à Mme Monique COMBEPINE, élue pendant vingt cinq ans et Adjointe au Maire pendant trois mandats.



Les Gloutons



Restaurants Scolaires du RPI Saint-Amour - Saint- V érand - Pruzilly

10 026 repas ont été servis pour l'année 2014/2015, dans nos Restaurants Scolaires de Saint Amour, Saint V érand et Pruzilly.

5 manifestations ont rythmé l'année et rapporté 5118,45 €, portant le résultat annuel à + 653,88 €.

Quelques changements au sein du Bureau cette année :

Elise Poulmar a pris la Présidence de l'association depuis janvier 2015. Elle est entourée de Maëva Bayzelon Vice-Présidente St Amour, Séverine Robin Vice-Présidente Pruzilly, Mélanie Petit Vice-Présidente St V érand, Béatrice Duc Trésorière, Frédéric Laure et Céline Lacour Vices-Trésoriers, Gaëlle Roux Secrétaire, Corinne Mariller, Cécile Morin et Murielle Curial Vice-Secrétaires.

Aline Armangaud-Benat, Christelle Adoir et Kriestien Hemelsoet ont quitté l'association. Merci pour leur précieuse contribution durant ces années.

Nous remercions les mairies du RPI, les associations locales, les parents d'élèves, ainsi que tous les membres actifs pour leur aide, leurs prêts et leurs dons. Nous adressons un remerciement particulier à Céline Adoir, Marie-Noëlle Maillet, Gisèle Noly, Danièle Pardon qui viennent régulièrement et bénévolement apporter leur aide précieuse à nos cantinières pendant leur service.

Nous remercions enfin les particuliers pour les dons en espèce et en nature (légumes et fruits frais non cuisinés).

Tous contribuent au maintien de nos trois restaurants scolaires avec Mylène, Claudine, Clairette et Jeanine qui proposent aux enfants des repas de qualité cuisinés sur place.

Les manifestations prévues pour 2016 :

- Une vente de **Galettes des Rois** : vendredi 8 et samedi 9 Janvier 2016
- Une vente de **Brioches** : vendredi 1^{er} et samedi 2 Avril 2016
- Une **pétanque** à St-Amour : samedi 28 mai 2016 (à confirmer)
- La **Kermesse des écoles** : samedi 11 Juin 2016 (en partenariat avec le Sou des écoles).
- Un **Loto dimanche 27 novembre 2016** à la salle des Fêtes de Pruzilly .

**Les Gloutons vous souhaitent
une excellente Année 2016.**





Le Sou des écoles est une association de parents d'élèves bénévoles dont l'objectif est d'organiser des manifestations festives et conviviales afin de récolter des fonds destinés aux coopératives scolaires des enseignants. Ces dons servent à concrétiser leurs projets éducatifs et culturels autour d'un thème différent chaque année.

Pour l'année scolaire 2014-2015, les manifestations organisées par le SOU des écoles ont permis de donner 4 067 € à l'ensemble des classes en fonction de leur projet. A cette somme, nous avons ajouté une subvention exceptionnelle de 2 000 €, attribuée au titre de la réserve parlementaire de M. Thomas Thévenoud, pour participer au financement du voyage en Auvergne des plus grands.

Les enfants ont participé aux activités suivantes financées par le SOU des écoles :

- Initiation au Poney à Cerves (7 ½ journées) pour les 40 enfants de maternelles (Petits, Moyens et Grands)
- Initiation à l'escrime 7 séances d'1h avec Maître Denis Chopard et 2 interventions d'une vitrailliste M^{me} Thivent Catherine pour les 12 élèves de CP.
- Voyage en Auvergne de 3 jours pour les 45 élèves de CE1-CE2-CM1-CM2 (financé à 50% par le SOU)

A la rentrée 2015, nous comptons 99 enfants scolarisés de la Maternelle au CM2, répartis sur 5 classes sur les 3 communes du RPI de Saint Amour - Saint Vérant - Pruzilly.

Après la vente de **cartes de membres** adhérents et bienfaiteurs, puis les traditionnelles **photos de classe**, voici notre calendrier de manifestations :

- **Samedi 6 février 2016 : Vente d'un plat cuisiné à emporter** à Saint-Amour
- **Samedi 12 mars 2016 : Goûter costumé** des enfants à Pruzilly
- **Mercredi 4 mai 2016 : Apéro de Printemps** au CHATEAU PRUZILLY, un grand succès ! OUVERT A TOUS !
- **Samedi 11 juin 2016 : Kermesse** avec les Gloutons à Saint-Amour

Nous remercions tous ceux qui soutiennent notre association et participent à nos actions !

**Nous vous souhaitons
une très Belle Année 2016 avec le SOUrire !**

L'équipe du SOU des écoles

Le bureau : Présidente : Laure BOTTON / Secrétaire : Céline LACOUR / Trésorière : Alexandra ROCHE

Les membre actifs : Sophie BONNETAIN - Julia GONOD - Florence GUICHERET - Sonia HOLLWARTH - Gaëlle ROUX

Et nos nouveaux membres participatifs qui viennent de nous rejoindre : Aurélie ALVES - Maëva BAYZELON - Cathy CAFIERO



Commissions

Commission de la Voirie :

- Josiane CASBOLT
- Sébastien DUFOUR
- Jean-Yves MIDEY
- Romain SPAY
- Pascal DURAND

Travaux effectués :

- La route des Chamonards vers Pruzilly, refaite pour partie.
- Le parking devant l'Agence Postale et celui de la Place des Marcs
- Certains chemins communaux.
- Les nids de poules ont été rebouchés.
- Mise en œuvre du bassin de la Ville ainsi que le crépi du bassin des Thévenins.
- Enfouissement des tuyaux le long de la route à la Piat.
- Création d'un radier à La Ville permettant de canaliser les eaux de pluies.



Commission des Rues :

- Josiane CASBOLT
- Denise DASSONVILLE
- Marie-Claude WILSON
- Catherine CANARD
- Corinne DUCOTE

Cette commission a été créée spontanément pour faire avancer le projet initié par la précédente mandature.

Les différentes étapes :

- la demande de devis auprès de trois entreprises
- le récapitulatif des noms de rues déjà connus des habitants
- l'élimination des doublons ou ceux prêtant à confusion et rapprochement avec les noms des lieudits cadastraux
- plusieurs sessions de travail sur le terrain
- la consolidation définitive de la liste des noms de rues, validée par le Conseil Municipal
- l'évaluation du nombre de poteaux, plaques et numéros
- envoi de la liste des noms de rues à la Préfecture selon la règle
- L'employé municipal fixera les poteaux et plaques des noms de rues
- Les numéros des maisons seront à retirer à la Mairie avec les préconisations nécessaires
- Les dates de retrait en Mairie des numéros seront communiquées en temps utiles

Commission de l'Environnement et du fleurissement

- Pierre-Yves SPAY
- Douglas WILSON
- Rachel HAMET
- Marie-Claude WILSON

Le fleurissement printanier a tenu compte du thème de la fête des Crus

Elle s'est à nouveau réunie pour sélectionner des plantes floribondes en veillant à ce que chaque quartier soit fleuri tout en respectant le budget alloué.

L'employé communal assure avec soin leur plantation et leur entretien.



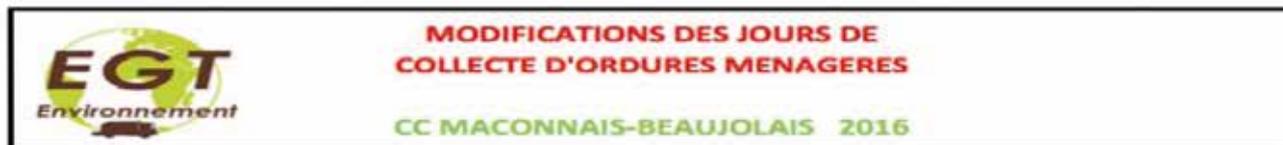
Commissions

Point d'Apport Volontaire celui de la rue de la Place des Marcs a été déplacé à son nouvel emplacement : rue du Moulin Berger.

Rappel : Les incivilités (à savoir les dépôts hors des bennes) coûtent de l'argent à La Commune. Les dépôts sauvages sont interdits et doivent être emportés à la déchetterie.

Le Maire a le pouvoir de verbaliser tout contrevenant.

Toute heure que l'employé municipal est obligé de consacrer à nettoyer cet endroit public est une heure qu'il ne peut pas employer à effectuer des tâches utiles pour la communauté.



Motif	Jour Férié	Jour de Collecte Décalé
Jour de l'An	vendredi 1 janvier 2016	mercredi 30 décembre 2015
Pâques	lundi 28 mars 2016	jeudi 31 mars 2016
Ascension	jeudi 5 mai 2016	mercredi 4 mai 2016
Lundi de Pentecôte	lundi 16 mai 2016	jeudi 19 mai 2016
Fête Nationale	jeudi 14 juillet 2016	mercredi 13 juillet 2016
Assomption	lundi 15 août 2016	jeudi 18 août 2016
Toussaint	mardi 1 novembre 2016	mercredi 2 novembre 2016
Armistice 1918	vendredi 11 novembre 2016	samedi 12 novembre 2016

Commission du Tourisme, des Sports et Loisirs

- Pierre-Yves SPAY
- Sophie DESSEIGNE
- Catherine CANARD
- Rachel HAMET
- Marie-Claude WILSON

Le site internet de la Commune : Une commission a été créée spontanément pour l'élaboration d'un nouveau site internet avec le Cru Saint Amour.

Les différentes étapes :

- les réunions pour définir le projet et l'architecture du site
- la demande de devis auprès de trois entreprises
- les entretiens avec les entreprises postulantes
- la présentation de l'offre au Conseil Municipal
- la validation du Conseil Municipal de la somme engagée en partenariat avec le Cru Saint Amour (participation à 50%)

- les nombreuses réunions pour définir l'architecture du site, choisir les photos et les textes
- le lancement du site internet simultanément à l'inauguration de l'école agrandie et la mise en accessibilité de la Mairie

La Commission Tourisme, Sports, Loisirs travaille aussi en étroite collaboration avec la Présidente du Club Culture, Loisirs Sports (C.L.S) de Saint-Amour-Bellevue

Une aire de jeux pour enfants, un court de tennis, un terrain de pétanque, des circuits de randonnées balisés ainsi que deux cours de remise en forme (le lundi soir de 19h45 à 20h45 et le jeudi matin de 9h à 10h) sont à la disposition des habitants de Saint-Amour-Bellevue et des environs.

Ces activités sont reprises séparément dans les pages qui suivent dans les rubriques de la vie associative ainsi que sur le site internet de la commune.



Agence Postale Régie du Tourisme

En chevrolles
71570 SAINT AMOUR BELLEVUE
Tel : 03.85.37.42.05.

www.saint-amour-bellevue.fr

mail : tourisme@saint-amour-bellevue.fr



de la banque postale, avec un accès également aux services publics comme la C.A.F, la C.P.A.M, l'actualité de vos droits, visiter le site internet de la commune, consulter le cadastre, etc.

Au cours de l'été, l'agence postale a fait peau neuve. C'est dans une ambiance lumineuse, fraîche avec un nouveau mobilier fourni par les services de la Poste que vous êtes désormais accueillis. Son accessibilité à tous est programmée, (s'agissant d'un E.R.P établissement recevant du public).

Merci pour votre fidélité, qui fait vivre cette agence postale avec une fréquentation croissante.

*ATTENTION MODIFICATION D'HORAIRES A COMPTER du 1^{er} JANVIER 2016 :

- Lundi..... 13h30 /17 h
- Mardi..... 13h30 /16h30
- Mercredi..... 9h/12h
- Jeudi..... 13h30/16h30
- Vendredi..... 13h30/16h

Départ du courrier
tous les jours à 15h30
et le samedi à 11h30.

Cette agence vous propose toute une gamme de prêt à poster, un service financier (Banque Postale), de la téléphonie, une gamme d'enveloppes préaffranchies, de courrier suivi, de timbres philatéliques.

Grâce à la tablette numérique, mise à votre disposition vous pouvez consulter les autres services de la poste,



La régie du tourisme



A COMPTER DU 1^{er} JANVIER 2016 MODIFICATION D'HORAIRES :

- Lundi 13h30 à 18h
- Mardi..... 13h30 à 17h
- Mercredi 9h à 12h
- Jeudi 13h30 à 17h
- Vendredi 13h30 à 16h

La régie du tourisme reste le point d'accueil pour tous renseignements et informations sur notre village, ses manifestations, les hébergements, l'artisanat, avec un large choix de guides touristiques à disposition, ainsi que l'organisation de la Saint-Valentin, les réservations pour les confirmations de mariages (en nette progression en 2015).

Le nouveau site internet de la commune, visible par les touristes du monde entier, les visiteurs qui souhaitent découvrir notre village. Pour les habitants qui n'ont pas internet, il est consultable sur la tablette de la Régie du Tourisme.

Merci pour votre fidélité,

Très bonne année à tous pour 2016.

Corinne Aujas



Communauté de communes

**La communauté a été créée en 1993
sous la dénomination de District.**

**Siège social et secrétariat :
Mairie de Saint-Amour-Bellevue**

Tél./fax : 03 85 37 47 20

email: c.c.maconnais-beaujolais@wanadoo.fr



• Depuis Janvier 2014 :

13 communes sont adhérentes avec au total 13856 habitants :

Chaintré, Chânes, La-Chapelle-de-Guinchay, Chasselas, Crêches-sur-Saône, Leynes, Pruzilly, Romanèche-Thorins, Saint-Amour-Bellevue, Saint-Symphorien-d'Ancelles, Saint-Vérand, Vinzelles et Varennes-les-Mâcon.

• Fusion des Intercommunalités

La loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale (loi NOTRe) prévoit le renforcement des intercommunalités, plus intégrées, de plus grande dimension, pour exercer davantage de compétences dans un espace cohérent correspondant aux bassins de vie.

La loi fixe les modalités et le calendrier d'élaboration et d'approbation d'un nouveau schéma départemental de coopération intercommunale (SDCI) pour une mise en œuvre au 1er janvier 2017. L'intercommunalité doit regrouper au moins 15 000 habitants, notre communauté compte 13856 habitants.

Monsieur le Préfet a présenté le 12 octobre le projet de schéma départemental de coopération intercommunale aux membres de la commission départementale de coopération intercommunale (CDCI). Ce schéma prévoit la fusion de notre communauté avec la Camval

Les conseils municipaux et le conseil communautaire ont jusqu'au 16 décembre pour donner leur avis sur le projet et formuler éventuellement d'autres propositions de fusion

Lors de la distribution de nos bulletins municipaux, rien ne sera encore défini.

Monsieur le Préfet et la CDCI (Commission Départementale de Coopération Intercommunale) se réuniront à partir de fin décembre et prendront acte des délibérations de chaque Conseil Municipal et des intercommunalités.

Le SDCI sera arrêté par Monsieur le Préfet au 31 mars au plus tard avec effet au 1^{er} janvier 2017.

Pour l'instant nous ne pouvons vous donner une réponse mais soyez assurés d'être mis au courant à travers une lettre-circulaire qui sera distribuée à tous les habitants de la CCMB.

En attendant, nous vous proposons toujours les services en place gérés par la CCMB:

• Informations manifestations des villages

Les panneaux lumineux situés RD 906 à Crêches-sur-Saône, aux feux tricolores à La-Chapelle-de-Guinchay à Pontanevaux sur la RD 906 permettent aux associations et aux communes d'annoncer les diverses manifestations dans les communes adhérentes à la communauté de communes.

Un imprimé est à remplir dans vos mairies pour faire passer la présentation de vos activités.

• Barnums

La Communauté de Communes avait mis en place un nouveau dispositif de mise à disposition gratuite aux communes et associations de 2 barnums (12 m x 5 m).



Malheureusement à cause des normes de sécurité, ce service ne sera plus disponible à compter du 1^{er} Janvier 2016.

• Compacteurs bouteilles

Les compacteurs bouteilles sont en vente dans les mairies au prix de 10 €.

L'utilisation du compacteur permet de réduire considérablement le volume des plastiques et emballages comme les canettes en aluminium.

• Collecte des ordures ménagères

Tout problème rencontré doit être signalé au secrétariat de la communauté de communes. Tél. : 03 85 37 47 20

Il est demandé de sortir ses poubelles la veille au soir des jours de ramassage.

ATTENTION verres et cartons sont interdits dans les poubelles.

Les poubelles en contenant ne seront plus ramassées.



Communauté de communes



MODIFICATIONS DES JOURS DE COLLECTE D'ORDURES MENAGERES

CC MACONNAIS-BEAUJOLAIS 2016

Motif	Jour Férié	Jour de Collecte Décalé
Jour de l'An	vendredi 1 janvier 2016	mercredi 30 décembre 2015
Pâques	lundi 28 mars 2016	jeudi 31 mars 2016
Ascension	jeudi 5 mai 2016	mercredi 4 mai 2016
Lundi de Pentecôte	lundi 16 mai 2016	jeudi 19 mai 2016
Fête Nationale	jeudi 14 juillet 2016	mercredi 13 juillet 2016
Assomption	lundi 15 août 2016	jeudi 18 août 2016
Toussaint	mardi 1 novembre 2016	mercredi 2 novembre 2016
Armistice 1918	vendredi 11 novembre 2016	samedi 12 novembre 2016

• Traitement des ordures ménagères

La communauté de commune Mâconnais-Beaujolais est membre du SYTRIVAL de Villefranche-sur-Saône.

Les OM sont transportées sur le site SYTRIVAL de Villefranche-sur-Saône avec un véritable traitement par incinération avec production de chaleur ou d'électricité en fonction des besoins.

Cet incinérateur qui répond aux dernières normes en vigueur en termes de rejets, nous a paru une meilleure solution que l'enfouissement.

• Déchetteries

L'accès aux déchetteries se fera sur présentation d'un macaron apposé sur le véhicule. Celui-ci peut être retiré auprès de votre Mairie.

Le secrétariat reste à votre entière disposition pour de plus amples informations au tél. : 03 85 37 47 20.

La déchetterie de Romanèche-Thorins

tél. : 03 85 35 24 67

Vendredi 14 à 17 heures 30 / samedi 8 à 12 heures
et lundi 8 à 12 heures

La déchetterie de Vinzelles

tél. : 06 85 66 08 12

Lundi / Mercredi / Vendredi : de 8 à 12 heures
et de 14 à 18 heures

Samedi de 8 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 heures

En dehors des heures d'ouvertures, les déchetteries ne sont pas accessibles au public.

Aucun dépôt n'est autorisé à l'intérieur comme à l'extérieur du site. (Sous peine de poursuites).

Durant l'ouverture, toute récupération de déchets est interdite.

L'accès aux déchetteries est gratuit pour les particuliers (Badge à coller sur votre véhicule) et payant pour les professionnels (facturation trimestrielle).

Les professionnels doivent s'adresser au secrétariat de la CCMB.

• **Collecte Sélective (Point d'Apport Volontaire), dans tous les villages.**

Papiers, Verres et Plastiques.

Nous vous rappelons que plus le tri est fait consciencieusement, plus la communauté perçoit de subventions importantes, plus le coût de collecte est réduit.

Rappel : il est interdit de déposer sacs, ordures ménagères ou autres déchets aux pieds des colonnes sous peine de sanctions.

• **SPANC - Service Public Assainissement Non Collectif**

Tél. : 0977 409 443 (appel non surtaxé)



Communauté de communes

Contrôle installation existante :

La dépollution des eaux usées des habitations (sanitaires, lave-linge...) est indispensable pour éviter de polluer l'environnement, préserver la santé publique, le cadre de vie de tous et le confort de chacun. Pour les habitations qui peuvent être raccordées au réseau collectif, la dépollution est effectuée par la station d'épuration.

Pour les habitations qui ne peuvent être raccordées, les eaux usées sont dépolluées par une installation individuelle (fosse septique, fosse toutes eaux...) : c'est l'assainissement non collectif.

Pour vous, c'est l'assurance de mieux valoriser votre patrimoine et d'éviter des nuisances. Ce contrôle dit « diagnostic » du bon fonctionnement et d'entretien des installations n'ayant jamais fait l'objet d'un contrôle, est à la charge du contribuable.

Les contrôles ont été effectués sur l'ensemble des communes appartenant à notre EPCI, le rapport est obligatoire pour toute vente de biens immobiliers.

Contrôle installation neuve :

Le contrôle de la conception, de l'implantation et de la bonne exécution des installations neuves ou réhabilitées est réalisé sur rendez vous avec SDEI

• **Urbanisme - SUM (Service Urbanisme Mutualisé)**

Les services de l'Etat (DDT) n'assurant plus le traitement des dossiers d'urbanisme depuis le 1er juillet 2015, la CCMB a mis en place un Service Urbanisme Mutualisé. Deux agents traitent désormais les dossiers.

Pour le particulier, aucun changement les dossiers continuent d'être déposés au secrétariat de votre mairie.



SIVOM de la vallée de l'Arlois

• Budget :

Le budget du SIVOM s'équilibre en dépenses et en recettes

- Fonctionnement	675 348.00
- Investissement	
Opérations financières.....	79 473.00
Acquisition de matériel.....	12 198.00
Travaux de voirie 2014.....	52 920.00
Travaux de voirie 2015.....	169 058.00
Total investissement.....	313 649.00

• Travaux de voirie :

Cette année encore, le marché de travaux de voirie a été attribué à l'entreprise EUROVIA. Les communes de CHANES, LEYNES, ST-AMOUR et ST-VERAND ont réalisé des travaux qui ont tous été réalisés.

Comme chaque année, les employés du SIVOM, en collaboration avec les employés des communes, ont réalisé de nombreux travaux sur chaque commune membre.

• CHANES :

Rangement de chemins divers à l'enrobé froid
Terrassement et pose de tuyaux de 200, pose de grilles dans le cadre de l'aménagement du carrefour du Bourgneuf.

Pose d'une balise de sécurité carrefour Desgouttes.

Agrandissement local rangement salle des fêtes.

Petites réparations lavoir du Bourgneuf.

Pose des décorations de Noël.

• CHASSELAS

Curage bassins de décantation.

Drainage route devant Monsieur CINQUIN.

Rassemblement terre dépôt Roche Noire.

Étanchéité bâchasses en face de l'église et de l'Arlois.

Jointoiement mur pierres préaux école.

Réparation regard parking mairie.

Pose des décorations de Noël

• LEYNES

Voirie béton Creux du vie.

Réparation chemin château Gaillard.

Curage de fossés et rangé chemins.

Pose de tuyaux de 500 route de La Vernette

Coulage béton socles poubelles.

Enrobé froid sur routes.

Aménagement cour du caveau.

Pose de tuyaux chemin des Rollins.

Aménagement aire de jeux ancien terrain de basket.

Démontage et récupération pierres mur Chagny.

• PRUZILLY

Enrobé froid sur routes.

Curage de fossés rangé chemins.

Modification regard limite propriété SIGOT.

Étanchéité regards La Combe Vineuse.

Pose de tuyaux entrée Vaux, drainage route La Pierre, pose d'une grille La Grolière.

Réparation mur soutènement route du Bourg.

Changement pavés devant mairie.

• ST AMOUR

Pose de panneaux information fête des crus.

Enrobé froid sur routes

Dérasement et rangement chemins.

Création d'un bac décanteur place La Ville.



Création d'un caniveau béton
bordure de route La Ville.



Remblaiement en terre derrière nouvelle école,
aménagement d'un accès.



SIVOM de la Vallée de l'Arlois

Préparation fête des crus : pose de tuyaux, rangement chemins et place des marcs.

Branchement assainissement logements La Poste et ancienne régie.

Pose de tuyaux et préparation pour goudronnage parking La Poste.

Remblaiement et mise en forme chemin La Piat (Pomnof).

Pose décorations de Noël.

• ST VERAND

Réparation chemin château Gaillard

Aménagement aire de stationnement pour panneau informations Les Truges.

Drainage autour du lavoir et pose d'un film anti-racines.

Curage bassin au-dessus du clapet automatique sur le Préty.

Enrobé froid sur routes.

Réparation couverture mur parking Le Bourg.

Pose décorations de Noël.

Les employés des communes assurent aussi le fauchage et débroussaillage des routes et chemins.

En 2015 la sécheresse a limité les interventions.

Matériel :

Le changement du semoir à sel sur la commune de Pruzilly a été nécessaire.

• Rythmes scolaires TAP :

Le SIVOM a mis en place les activités périscolaires (TAP) depuis la rentrée 2014. Cette nouvelle organisation de la journée de l'enfant engendre un coût financier et un surcroît de travail administratif énorme pour un résultat pas toujours satisfaisant. Les élus du SIVOM ont donc décidé de confier, à la rentrée scolaire 2015, la gestion et l'organisation des TAP à l'association le CLEM de Charnay-Les-Macon. Malgré les aides de l'Etat (50.00 Euros par enfant par an) et de la CAF (0.50 Euros de l'heure par enfant), ils ont décidé :

- de faire participer financièrement les familles à hauteur de 105.00 Euros par enfant, par an.

- d'accepter l'inscription des enfants à l'année uniquement.

Après un trimestre de fonctionnement, nous constatons une forte diminution des effectifs, une meilleure coordination des activités.

• Garderie ST AMOUR :

Cette année, l'accueil périscolaire de ST AMOUR compte 46 enfants dont 6 nouvelles inscriptions. Il y a un peu moins d'enfants inscrits mais le temps de fréquentation est plus important. Ce mode d'accueil reste indispensable dans nos communes rurales. Il est important de noter tout l'intérêt que portent nos élus à cette structure d'accueil. Ils sont toujours soucieux d'améliorer le confort des enfants.

Mylène, Jeanine et Annie sont présentes tous les jours pour encadrer les enfants dans un esprit de respect, de tolérance et d'éducation à la citoyenneté.

• Garderie CHANES :

La garderie se déroule dans les locaux du restaurant scolaire de CHANES. Dès leur arrivée à 17 heures, les enfants partagent un goûter, là ils peuvent discuter de leur journée d'école, les grands font connaissance avec les maternelles dans un contexte plus détendu que lors du repas de midi. Parfois nous fêtons des anniversaires. Après ces moments partagés, les enfants peuvent commencer leurs devoirs ou participer à des jeux de société et, par beau temps, jouer dans la cour de l'école.

Les tarifs horaires sont calculés en fonction du quotient familial.

Côté pratique : horaires d'accueil : Lundi, mardi, jeudi, vendredi : 7h30 / 9h00 et 17h00 / 18h30 ; mercredi : 7h30 / 9h00.

SIVOM DE LA VALLEE DE L'AR LOIS

EN MALATREY

ROUTE DE LA CARRIERE

71570 PRUZILLY

Tel/fax : 03.85.37.43.39

Portable : 06.22.13.70.90

Mail : sivom-arlois.saint-amour-bellevue@wanadoo.fr



L' Amicale des Anciens Combattants

Notre modeste amicale, a été présente comme chaque année aux différentes cérémonies du souvenir, au coté de nos élus et d'une nombreuse assistance, que nous remercions vivement.

Cette année la commémoration du 8 Mai a été particulière, en effet, après les dépôts de gerbes et les discours devant le monument, la cérémonie se prolongea à la salle des fêtes, à cette occasion le diplôme et la médaille de PORTE-DRAPEAUX ont été remis à notre ami Jacques LASSARAT, une reconnaissance méritée pour ce rôle de civisme et de mémoire.

Que seraient nos cérémonies sans la présence du drapeau ?

Le porte-drapeau a la responsabilité d'arborer l'emblème tricolore et de rendre ainsi hommage aux combattants et aux disparus, il est le gardien du symbole de la Nation.

Commémorer, c'est savoir d'où l'on vient pour mieux appréhender ce qui nous relie et nous fédère au sein d'une nation.

Souvenons nous de toutes ces vies données pour que la France demeure et pour que la République perdure, ce devoir de souvenir est sacré, il mérite le même hommage, la même reconnaissance, la même ferveur.



Club Bel Horizon

L'année 2015 se termine, notre club a encore passé une année bien remplie, le bonheur de se retrouver tous les 15 jours à notre réunion pour jouer aux cartes et aux boules pour les messieurs.

Les autres mardis, la marche est de moins en moins prisée due à la fatigue des participants.

Les événements marquants ont été :

- Janvier : Assemblée Générale sans changement au bureau
- Février : Concours de belotte coincée
- Mai : voyage de 3 jours en Périgord (Rocamadour, Sarlat et le gouffre de Padirac), 43 participants ravis de leur périple.
- Juin : Concours de pétanque avec les clubs voisins
- Juillet : repas d'été
- Octobre : le 13, la fusion de deux événements en une journée : le repas grenouille et le voyage d'un jour, dans le Roannais, visite du musée du tissage et de la soierie, déjeuner au Relais du Château à St Priest la Roche, l'après-midi excursion à bord d'un petit train touristique, pour 60 participants enchantés.

- Décembre : Loto et repas de Noël

Je remercie le bureau et les adhérents qui contribuent au bon fonctionnement du club.

Bonne année et surtout bonne santé à toutes et à tous
Claudette LASSARAT

Présidente



Syndicat Viticole Le Cru Saint Amour

Chers amis,

La fin de l'année approche, l'heure du bilan aussi.

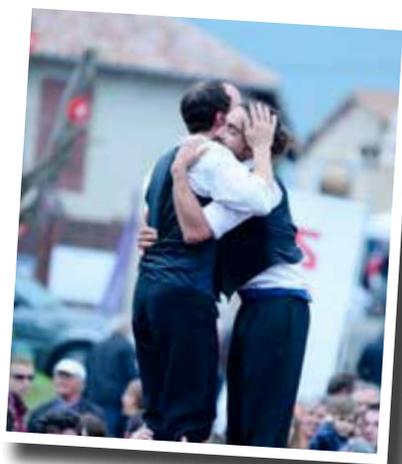
Un hiver peu rigoureux, le printemps ainsi que l'été furent secs et très chauds. Grace à cette météo merveilleuse le millésime 2015 sera d'une qualité exceptionnelle et très riche.

L'évènement majeur pour le Cru Saint Amour fut l'organisation de la fête des Crus qui a fait découvrir notre appellation et notre village à plus de 10 000 visiteurs.

Ce weekend très réussi a permis de resserrer le lien entre les sanctamoriens et le Cru. Un grand merci à tous les bénévoles qui ont donné de leur temps. C'est grâce à eux que la fête des Crus 2015 fut un grand succès.

Le bureau et moi-même vous souhaitons une très bonne année 2016.

Jérémie Giloux, Président



Caveau de Saint-Amour

Chers amis et sociétaires,

Une année se termine et comme de coutume, le Conseil d'Administration et moi-même vous présentons ainsi qu'à votre famille, tous nos meilleurs vœux de bonne et heureuse année 2016.

En 2015, trois nouveaux jeunes vigneron ont accepté de tenir le bar les dimanches et jours fériés. Par contre, deux sociétaires ont arrêté définitivement et deux autres ont souhaité tenir une seule fois, ce qui porte à 63, le nombre de bénévoles.

Patrice LASSAGNE a pris sa retraite après 7 ans de service au Caveau les vendredis-samedis à partir de Pâques (tous les jours pour les mois d'été). Nous le remercions une nouvelle fois pour son accueil chaleureux vis-à-vis des clients.

La commission « dégustation » s'est réunie le mardi 30 décembre 2014 pour sélectionner la cuvée qui a été dégustée et commercialisée tout au long de l'année 2015 (Cyril PATISSIER est sorti vainqueur pour le Saint-Amour et Jean-Yves MIDEY pour le Beaujolais Blanc).

La Fête des Crus ayant lieu à Saint-Amour Bellevue, il a été décidé d'acheter 50 hectolitres de Saint-Amour et 20 hectolitres de Beaujolais Blanc (quantité plus importante que les autres années).

Au 30 novembre 2015, le Caveau a commercialisé (tous millésimes confondus) :

- 4 193 bouteilles de Saint-Amour (4 293 en 2014)
- 60 magnums de Saint-Amour (104 en 2014)
- 1 240 bouteilles de Beaujolais Blanc (2 259 en 2014).

L'Assemblée Générale se tiendra le 6 Mars 2016 (premier dimanche du mois de Mars) au Caveau.

L'ouverture aura lieu le dimanche 13 mars et cela jusqu'au 27 novembre (dernier dimanche du mois de Novembre).

Le 7 décembre, nous avons procédé au tirage au sort du jeu « La ballade des Caveaux » et les gagnants sont venus chercher leurs 12 bouteilles de Saint-Amour.

Bonne année 2016

Le Président, Gilbert GILOUX, et son Conseil d'Administration



Saint-Amour dans les médias : Télématin



TÉLÉVISION

Les honneurs de Télématin pour les étoiles de Saint-Amour

Avec une émission diffusée le samedi 14 février prochain, jour de Saint-Valentin, Loïc Ballet n'aurait pu imaginer mieux que le village des amoureux pour toiser sa rubrique culinaire.

Ce lundi soir, c'est donc à Saint-Amour-Bellevue que le chroniqueur de Télématin a stationné son triporteur emblématique de l'émission de William Leymergie. L'animateur était venu à la rencontre des deux chefs étoilés qui comptent cette commune de moins de 600 habitants : Cyril Laugier, de l'Auberge du Paradis, et Masafumi Hamano du « Au 14 février ».

Après quelques plans tournés sous le crachin au lieu-dit Plâtre-Durand, c'est finalement



Cyril Laugier, Masafumi Hamano et Loïc Ballet ont descendu le triporteur dans la cave du domaine du Paradis. (Photo J.G.)

dans la cave du domaine du Paradis que toute l'équipe et la cinquantaine de figurants ont trouvé refuge.

Dans une bonne lumière et bien entretenue par l'équipe de France 2, les deux chefs y ont mijoté deux plats dans les

quel ils devaient utiliser les produits de l'Huilerie Beaujolaise de Beaujeu. D'abord un sauté de filet de bœuf charolais à la crème de gémeau et de Saint-Amour, avec des pommes de terre confites aux noix sèches pour Masafumi Hamano ; du bœuf charolais aussi pour Cyril Laugier mais préparé avec de l'huile de pistache, de Fanis vert, des herbes et de l'épice tandoori.

Autant dire que les spectateurs, qui se sont prêtés au jeu avec un plaisir non dissimulé autour du triporteur, auront eu le temps d'en prendre plein les yeux et les narines. Un moment que tous les amoureux de cuisine pourront revivre le 14 février prochain.

JOHANBOZON



Culture Loisirs et Sports



Toute l'équipe de L'Association CULTURE LOISIRS ET SPORTS vous souhaite une Bonne et Heureuse Année 2016.

L'année 2015 pour CLS a été l'année de la poursuite de ses activités :

- **Cours de gym** : (FAC) nous avons terminé nos cours avec Maxime fin juin 2015, il est parti pour d'autres aventures, nous lui souhaitons bonne chance pour la suite. La reprise s'est faite en septembre 2015, en Gym Tonic, en compagnie de Morgane.
- **Le tennis** accueille toujours des joueurs ponctuels avec sa formule tickets, disponibles dans les points de vente habituels : régie du tourisme, Poterie, Cave Rachel Hamet. Pour un abonnement annuel, les cartes sont délivrées à la régie du tourisme. Le court est accessible toute l'année.
- **Théâtre** : (janvier) La troupe du FLAC a conquis un public venu nombreux, avec sa pièce intitulée « c'était mieux maintenant »
- **Vide Greniers** (juin) pour sa 6^{ème} édition, a accueilli un nombre d'exposants en progression nous avons passé une excellente journée sous un «soleil de plomb» en compagnie de visiteurs de plus en plus nombreux.
- **Concert** (novembre) : Le Groupe « Innominata » composé de 16 choristes sous la direction du chef de chœur Mr Jacques Lefranc, nous a enchanté dans notre église, l'espace d'une soirée.

Nos projets 2016

- Activités Sportives :

Cours de gym : cette saison, septembre 2015/ juin 2016 c'est « Gym Tonic » qui a repris les lundis soirs de 19h45 à 20h45, à la salle des fêtes, le nombre de participants est en forte progression, avec 21 inscrits, homme et femmes, accompagnés par Morgane, Coach sportif. Si vous avez envie de vous faire plaisir en pratiquant une activité sportive, venez nous rejoindre vous serez les bienvenus.

Le court de Tennis est ouvert à tous, tickets horaires et cartes d'abonnements en vente à la régie du tourisme, à la poterie de Saint-Amour et à la cave Hamet-Spay.

- Activités culturelles :

Théâtre : **Dimanche 17 janvier 2016** en matinée, à 14h30 La Troupe « les Moulins à Paroles » de Romaneche-Thorins viendront nous présenter leur pièce intitulée « des polichinelles dans l'terroir ».

Venez nombreux !!

- Activité loisirs :

Vide Greniers : **Dimanche 26 juin 2016**

Concert à L'église : **Dernier week-end de Novembre 2016**

Nous souhaitons par ces différentes manifestations vous apporter des moments agréables, vous sensibiliser et vous attirer encore plus nombreux à nos rendez-vous qui ont un seul but, faire vivre Saint-Amour et créer des moments de convivialité.

Je tiens à remercier vivement les bénévoles de l'association Culture, loisirs et sports de Saint-Amour, sans eux rien ne serait possible.

Que cette nouvelle année 2016 vous apporte à toutes et à tous bonheur, joie et santé.

La Présidente, Corinne Aujas

Le bureau Monique Combepine, Peter Cook et tous les adhérents



Gym intérieure

Le jeudi de 9 à 10 heures, à la salle des fêtes, GYM D'ENTRETIEN ludique et dynamique pour homme ou femme de 7 à 77 ans heu ! non ! 97 ans ... !! animée par notre sympathique ALEXANDRE qui est à l'écoute de chacun et chacune.

Venez nous rejoindre, car même si nous avons accueilli cette saison de nouvelles « sportives » il reste encore de la place pour ceux et celles qui veulent essayer. Première séance gratuite.

Nous souhaitons à tous une excellente année 2016.



Comité de jumelage

Les amis belges ne sont pas oubliés, ils possèdent désormais une place au cœur de St Amour-Bellevue : la Place Durbuy au Plâtre-Durand



Comité St-Vincent



Après une belle fête des crus réussie et un millésime 2015 extraordinaire, voilà une année très chargée qui se termine.

Notre concours de la Saint Vincent a eu lieu le 10 janvier 2015 dans la belle cave d' Yvonne et Pierre Siraudin.

Voici les lauréats :

Beaujolais Blancs :

- 1- Domaine Launay
- 2- Didier Poitevin
- 3- Marguerite Delmas
- 4- Gilbert Giloux
- 5- Jérémie Giloux

Saint Amour 2013 :

- 1- Jérémie Giloux
- 2- J.François Trichard
- 3- Nicolas Durand
- 4- André Poitevin
- 5- Domaine des Fonds

Saint Amour 2014 :

- 1- Martine Adoir
- 2- Romain Spay
- 3- Gilbert Giloux
- 4- Martine Adoir
- 5- Evelyne Révillon

Tous les membres du bureau du Comité Saint Vincent vous présentent leurs meilleurs vœux pour la nouvelle année.

Le Président et le bureau
Fabien ADOIR



Association CAPOEIRA



La Capoeira se distingue des autres arts martiaux par les positions en équilibre sur les mains que les "joueurs" prennent souvent pour effectuer des mouvements de jambes. Au son de la musique, les "joueurs" miment un combat où discipline et respect mutuel sont des valeurs fondamentales.

Jour et heure : Mercredi : Adultes / ados : 19h30-21h00

Adresse facebook : www.facebook.com/association.capoeira.saint.amour.bellevue/

Adresse mail : Laurent.vasty@bbox.fr

Président : Mr Laurent VASTY – Le Plâtre Durand
71570 SAINT AMOUR BELLEVUE
TEL : 06 63 00 97 97



Comité de la St-Valentin

Comité de la St Valentin en étroite collaboration avec la Commission St Valentin (Pierre-Yves SPAY Jean-Yves MIDEY Romain SPAY Catherine CANARD)

La Saint Valentin à Saint Amour, une tradition bien installée depuis une dizaine d'année, qui permet aux amoureux de renouveler leurs vœux de mariage au cours d'une cérémonie authentique devant M^{me} le Maire, suivie d'un concert à l'église et d'un vin d'honneur servi par les vigneron de St Amour et d'un dîner-dansant aux chandelles.

L'année 2015 a accueilli une dizaine de couples de nationalités et d'horizons divers.



La date retenue pour 2016 est le samedi 13 février.



Saint-Valentin
à Saint-Amour
13 FÉVRIER 2016
à partir de 17 h

Renseignements et réservations
03.85.37.42.05
ou **06.23.55.64.76**
tourisme@saint-amour-bellevue.fr
www.saint-amour-bellevue.fr

Amicale des Chasseurs de Saint-Amour

Les finalistes du concours général avec Cyril PATISSIER (Président) et Fabien PERRET (secrétaire)

Notre année 2015 a débuté, comme il se doit, avec notre banquet annuel du 14 mars. Les 63 personnes présentes ont passé un bon moment de convivialité autour d'un bon repas.

La pétanque du 5 août a rassemblé 48 doublettes. Nous remercions les donateurs pour les lots aux vainqueurs et pour la tombola. Les gagnants du général étaient Manuel COELHO et Pierre JOSSERAND.

A l'Assemblée Générale du 19 septembre, notre effectif est de 27 chasseurs.

En ce qui concerne la saison 2015-2016 en cours, nous avons déjà prélevé 1 chevreuil depuis le début de l'année.

Nous clôturons cette année civile avec un repas de

Noël prévu le samedi 19 décembre.

Les manifestations de l'année 2016 sont les suivantes :

- courant mars : banquet annuel
- 3 août : pétanque (1^{er} mercredi d'AOÛT)

A tous ceux qui liront ces lignes, BONNE ANNÉE 2016.

Cyril PATISSIER

Le président



Comité des fêtes de Saint Amour

Cette année 2015 a commencé par notre journée boudin, sous un beau soleil et une très bonne fréquentation. De nombreux amateurs étaient venus chercher un morceau de boudin ou un saucisson à cuire parfaitement préparés par notre boucher que nous remercions.

Au mois de juin, le concours de pétanque a connu une faible participation, 26 doublettes. Le concours général fut remporté par Sam et Stéphane, le complémentaire par Romain et Maxime et le trophée «Jean François SPAY » par Nathalie et Cyril, bravo à tous.

Notre journée famille s'est déroulée le 25 juillet. Elle a commencée par un concours de boules carrées, qui eu comme vainqueurs Quentin et Olivier. Un repas sous le chapiteau fut servi à 110 convives qui ont pu déguster le saucisson au vin.

Les feux d'artifices étant annulés pour des raisons de sécurité, la soirée se termina avec un mini bal en plein air très apprécié de tout le monde.

Le comité tient à remercier toutes les personnes ayant participé à ces manifestations.

Le calendrier des manifestations de 2016 sera défini lors de l'assemblée générale qui aura lieu le 29 janvier 2016 à 19h00 à la salle des fêtes.

Certains de nos membres souhaitant voler vers d'autres horizons, toutes les personnes désirant rejoindre l'équipe peuvent se manifester lors de celle-ci, ou auprès du président Xavier FONTAINE.

Bonne et heureuse année 2016.



Commission du cimetière

Josiane CASBOLT, Denise DASSONVILLE, Marie-Claude WILSON, Corinne DUCOTE.

La mandature précédente avait engagé une entreprise pour effectuer un audit complet du cimetière (concessions échues et à renouveler).

La commission s'est rendue au cimetière pour effectuer un inventaire détaillé des sépultures (avec photos) pour permettre de répertorier les tombes.

Le résultat de cet audit a permis de retrouver les titulaires de concessions échues et l'identification de places disponibles.

Informations paroissiales

Messe paroissiale à l'église de Saint Amour

Le soir du 14 août, l'église de Saint-Amour a accueilli, comme chaque année, l'office marquant la fête de l'Assomption. C'est le père Séverin SORATRA, que nous avons accueilli cet été, qui présidait cette messe, aidé en cela des responsables et animateurs liturgiques.

Cette célébration a donné suite à la procession aux flambeaux qui nous a conduit tout naturellement jusqu'à la statue de la Vierge Marie. Malgré des conditions climatiques un peu venteuses, cette soirée fut placée sous le signe de la prière et du recueillement.

NOUVELLES DE LA PAROISSE

Le temps fort de l'année 2015 a été sans aucun doute la visite pastorale de notre évêque, Monseigneur Benoit Rivière, les 9, 10 et 11 octobre. Désireux de connaître la réalité d'une paroisse très étendue de son diocèse (15 clochers), il a souhaité entendre les élus pour cerner au plus près les préoccupations de la population, s'est entretenu longuement avec les jeunes, a partagé les repas des vigneron, des paroissiens, et a reçu toutes les équipes en charge de responsabilités dans la paroisse.

Vivement apprécié pour son sens de l'écoute, son sourire bienveillant, et ses réponses toujours opportunes, sa venue restera un souvenir fort pour ceux qui l'ont rencontré.

Ce fût pour moi aussi, votre curé, l'occasion de vous voir et d'échanger avec vous en dehors des célébrations habituelles qui ne touchent qu'une petite partie de la population. Sachez que j'aime ces contacts qui me permettent de rester à votre écoute et disponible pour vous. Je suis votre pasteur, témoin de l'amour gratuit de Dieu pour chaque homme, quel qu'il soit.

Je vous rappelle que les équipes paroissiales et moi-même sommes à votre disposition pour vous accompagner dans chaque circonstance : baptême, catéchisme, mariage, sacrement des malades, décès, accompagnement spirituel, confession. N'hésitez pas à téléphoner ou à franchir le seuil de la Maison paroissiale où vous serez toujours bien accueillis.

Je vous souhaite une excellente année dans la paix, la joie et l'espérance.

Père Jorge Marques

HORAIRES ET LIEUX DES MESSES

• Le samedi soir, à 18 h 30

De la Toussaint à Pâques : à l'église de Romanèche

De Pâques à la Toussaint : à l'église de La-Chapelle-de-Guinchay

• Le dimanche, à 10 h 30

Toute l'année à Crèches.

• En semaine

- Mardi : 18 h à la chapelle du Bocage, suivi d'une adoration du Saint-Sacrement

- Mercredi : 9 h à Romanèche

- Jeudi : 9 h à Crèches

Le deuxième jeudi du mois, prière du chapelet à l'intention des âmes du purgatoire

Vendredi : 17 h 30 à la chapelle du Bocage

SACREMENT DU PARDON

Tous les samedis, de 16 h 30 à 17 h 30 à la chapelle du Bocage, ou sur rendez-vous.

NOUS VOUS RAPPELONS LES COORDONNÉES DU SECRETARIAT

Maison Paroissiale : 97 rue Jules Chauvet

71570 LA CHAPELLE DE GUINCHAY

Tél. 03-85-36-72-03

Mail : paroisse.ndv@orange.fr

Site internet : chretiensmacon.net

Permanences : lundi, mardi et mercredi de 9 h 00 à 12 h 00
jeudi et vendredi de 14 h 00 à 17 h 00

Permanences du curé : jeudi de 16h30 à 19h30



AGENDA 2016 DE LA COMMUNE

Calendrier des manifestations

Dates	Manifestations
Janvier	
8-9	Vente de galettes
12	AG Bel Horizon
15	Vœux du Maire
17	Théâtre (C.L.S.)
18	Début des travaux de rénovation de la salle des fêtes (fin 10 Fev)
22	Concours des vins de la St Vincent
23	AG Comité des fêtes*
Février	
6	Vente plats cuisinés du Sou des Ecoles
10	Concours belote Bel Horizon*
13	17h30 St Valentin
Mars	
2	Lancement du film « St Amour » / AG Caveau St Amour
6	Vente de boudin*
12	Repas des Anciens
12	Goûter costumé du Sou des Ecoles
19	Cérémonie FNACA / Banquet des chasseurs (courant Mars)
Avril	
1-2	Vente de brioches
Mai	
4	Apéro de Printemps du Sou des Ecoles
28	Pétanque
Juin	
	Pétanque Comité des Fêtes
	Pétanque Bel Horizon
11	Kermesse des écoles
26	Vide greniers (C.L.S)
Juillet	
	Repas d'été Bel Horizon
	Journée des familles
Août	
3	Pétanque des chasseurs
Novembre	
20	Concert (C.L.S.)
29	Loto des Gloutons
Décembre	
3	Téléthon Loto Bel Horizon Repas Bel Horizon

(* sauf modification par les associations)





Electricité Générale • Dépannage

ALLEMAND Sylvain | LASSARAT Fabien
06 30 77 58 40 | 06 22 27 73 75

fasylec@orange.fr



Hier

**TRANSPORT
DE PERSONNES
TOUTES DISTANCES**
24h/24 - 7j/7



Aujourd'hui

Loisirs-Courses-Hôpital-Mariages-Vie de garçon
Médecin-Gare-Aéroport...
Circuit Découverte Beaujolais Mâconnais

Jean-Paul PENET
145 impasse des Pins
71680 CRECHES-SUR-SAONE
Tél. 03.85.23.01.73 - Port. 06.73.42.81.60
Email : jean-paul.penet@orange.fr



**Guerin
Service**

RGE

www.guerin-service.fr/0385367060



Dépannage de plomberie sur RDV



Réalisation de salle de bain



Energie renouvelable



Chauffage

Une équipe d'artisans au service du particulier

PATISSIER Damien 06.16.53.72.51

MENUISIER AGENCEUR
cuisine, dressing, rangements, parquets...

dpagenceur71@orange.fr La Croix Blanche - 71570 Pruzilly



Spécialiste de la TRANSACTION
Depuis de nombreuses années sur la région
71960-La Roche Vineuse et 01190-Pont-de-Vaux
Tel : **03.85.21.90.90**

Patrice TURCONI Denise DASSONVILLE
Site internet : www.top-immobilier.com
Email: macon@top-immobilier.com

RÉSEAU NATIONAL DE FRANCHISÉS INDÉPENDANTS

DEFIM diagnostic immobilier

Frédéric Chapeau
CENTRE DEFIM MÂCON

5 rue Mathieu 71000 Mâcon
Tél. : 03 85 37 51 41
Mobile : 06 08 46 60 02

macon@defim.pro [@defimDiag](https://twitter.com/defimDiag)
defim.pro/macon

Diagnostic Immobilier
BUREAU VARENNES
Certifié



Entreprise générale de bâtiment et génie civil



Construction

Maintenance

Rénovation

au service de la qualité
depuis 1908



68 Rue de la Condemine - 71000 VARENNES-LES-MACON
Tel : 03.85.34.70.00 - Fax : 03.85.20.22.15

**RÉNOVATION de votre
Salle de bains
clés en mains**

**RÉNOVATION de votre
Chauffage**

Chaudière condensation
(Fioul - Gaz)
Pompe à chaleur
(Aérothermie-Géothermie)
Chaudière bois
(Bois Bûches, Bois Déchiqueté, Granulés)
Solaire - Chauffe-eau thermodynamique

www.plombier-chauffage-macon.com

**SARL GONON
YVILLE**
Parc d'activités des Combes
71000 Varennes-lès-Mâcon
Tél : 03 85 35 61 13



Saint-Valentin à Saint-Amour

13 FÉVRIER 2016
à partir de 17h

17h : Cérémonie de confirmation de mariage en mairie

18h30 : Concert à l'église par l'Orchestre Résonnances

19h30 : Vin d'honneur offert par le Cru Saint-Amour

20h30 : Dîner aux Chandelles par 1001 Saveurs

*Divertissement musical
au cours de la soirée*

Renseignements et réservations
03.85.37.42.05 ou **06.23.55.64.76**
tourisme@saint-amour-bellevue.fr
www.saint-amour-bellevue.fr

Avec confirmation de mariage,
170 € par couple
ou sans confirmation
60 € par personne.